



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique de l'éducation

Question écrite n° 60896

Texte de la question

M Denis Jacquat demande à M le secrétaire d'État à la ville de lui préciser l'état actuel de l'étude relative aux retards scolaires en milieux défavorisés demandée par son ministère en 1991 et qui devait aboutir, sur un an, à un état des lieux afin d'améliorer l'efficacité du dispositif des zones d'éducation prioritaires (ZEP).

Texte de la réponse

Reponse. - La mission confiée à M Christian Odoux, relative aux retards scolaires en milieux défavorisés, avait pour but de nourrir la réflexion du précédent ministre en charge de la ville sur les aménagements possibles des dispositifs d'aides aux enfants en difficultés scolaires. Elle était limitée à la région Nord - Pas-de-Calais. M Odoux a organisé un certain nombre de réunions de travail avec les différents acteurs en présence dans les zones d'éducation prioritaire de cette région. À la suite de ces enquêtes de terrain, une note de travail a été remise à M Michel Delebarre à l'automne 1991, préconisant un certain nombre de recommandations, dont la nécessité d'une plus grande ouverture de l'école sur les entreprises et la cité et une plus forte participation des « acteurs éducatifs », tels que les parents, les élus, les agents culturels au sein de l'école. Par ailleurs, M Odoux a suggéré que le personnel enseignant et d'encadrement dans les établissements qui accueillent un grand nombre d'enfants dits « en difficulté » soit plus stable : ce qui permettrait d'accroître l'efficacité des dispositifs existants. Enfin, il convient de souligner que les évaluations faites dans les zones d'éducation prioritaire ont montré sur dix ans le maintien du niveau des résultats scolaires malgré une dégradation socio-économique des quartiers, ce qui est plutôt encourageant. Ces recommandations ont déjà été, pour une part, reprises puisque dès la rentrée de 1992 de jeunes appelés du contingent et des chômeurs de longue durée sont appelés à participer à la vie des établissements scolaires dans les quartiers en difficulté.

Données clés

Auteur : [M. Jacquat Denis](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60896

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : ville

Ministère attributaire : ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 août 1992, page 3627